



DIRA-Laval

Aide aux aînés victimes
d'abus et de maltraitance



**Conférence
gratuite
par un représentant
du Curateur public
du Québec**

Le Curateur public du Québec et la protection des personnes inaptes

DATE : Mardi 22 novembre 2016

HEURE : 13 h 30

D'une durée d'environ 1 heure 30

**Au Centre communautaire Saint-Joseph
1450, boul. Pie-X, Laval, Grande salle**

L'inaptitude peut survenir à tout âge. Un accident, un problème de santé mentale ou une maladie dégénérative, par exemple, peut survenir à tout âge, et un de vos proches pourrait devenir incapable de s'occuper de lui-même ou de ses biens. Cette conférence sera l'occasion d'en apprendre plus sur le mandat de protection, les régimes de protection privés, les tutelles et les curatelles, et sur ce que cela implique pour la personne qui accepte de jouer ce rôle et pour la personne qui est placée sous cette mesure de protection. Vous découvrirez aussi le rôle de Curateur public quand il agit lui-même à titre de représentant légal, dans le cadre d'un régime de protection public.

Le Curateur public du Québec est l'organisme gouvernemental chargé de soutenir ceux qui s'occupent d'un proche inapte à titre de représentant légal et de veiller sur les personnes inaptes quand personne d'autre ne peut assumer ce rôle.

Réservez votre place à diralaval@videotron.ca